

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 11 septembre 2012 à Neuilly-sur-Seine, sous la présidence de Philippe MASSE, la Commission a :

- adopté le compte rendu de la séance plénière du 10 juillet 2012, ainsi que les avis et décisions des séances des 12 et 26 juin 2012.
- adopté la composition du Bureau, constitué du président, des 2 vice-présidents et de 9 membres de la Commission.
- désigné les 4 membres de la Commission qui participeront au Jury national du titre d'*Ingénieur diplômé par l'Etat*.
- approuvé les propositions de nomination de rapporteurs présentées par Corinne CABASSUD.
- entendu plusieurs communications :
  - . Le Président a présenté le rôle que la CTI va jouer avec l'AERES dans le renouvellement des masters créés dans les écoles d'ingénieurs au titre de l'article 15 de l'arrêté du 25 avril 2002 modifié, dits *masters Duby*, puis il a évoqué la préparation des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche dans lesquelles la Commission se doit de présenter une contribution. Il précise qu'une réunion à laquelle tous les membres de la Commission sont invités à participer aura lieu mercredi 12 septembre 2012 à partir de 9 heures à Télécom Paris Tech, rue Barrault, salle B 603. Il a indiqué que le Bureau avait proposé que le prochain colloque annuel se tienne mardi 12 février 2013 à ROUEN. Comme chaque année, il sera précédé, la veille, d'une réunion internationale, et suivi, le lendemain 13 février, de la réunion mensuelle de la Commission. René JACQUOT est chargé de mission pour l'organisation. Il a annoncé la mise en place d'une nouvelle organisation des évaluations. Cette nouvelle procédure, qui permettra une meilleure anticipation du nombre de dossiers à examiner, impliquera l'envoi par les écoles d'une lettre d'intention pour annoncer, dès la fin du mois de novembre 2012, leurs nouveaux projets de formation, prévus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Le Président a ensuite rappelé que la Commission comporte 4 groupes de travail permanents et que les nominations d'experts et de chargés de mission auront lieu lors de la réunion plénière d'octobre. La journée de formation, préparée par Corinne CABASSUD et destinée tout particulièrement aux nouveaux membres, aura lieu le lundi 8 octobre prochain, à partir de 10 heures. Enfin le Président a indiqué qu'il rencontrera, accompagné des vice-présidents, la Directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle le 8 octobre prochain.
  - . Corinne CABASSUD a lancé un appel pour que les membres de la Commission proposent des experts, notamment dans les domaines de l'électronique, de l'informatique et du génie civil ... sans oublier que la parité est actuellement loin d'être atteinte !
  - . Marc PEYRADE a fait le point sur l'avancement des travaux du groupe de travail *Analyses prospectives*

Puis, la Commission a donné un avis et pris deux décisions:

## 1/ Suivi général des habilitations

### Université de La Réunion

#### - École supérieure d'ingénieurs de la Réunion océan Indien (ESIROI)

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans à partir de la rentrée 2012, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'École supérieure d'ingénieurs de la Réunion océan Indien de l'Université de La Réunion*, dans les 2 spécialités – *Informatique et télécommunications – Bâtiment et énergie (nouvel intitulé)* – en formation initiale sous statut d'étudiant.

(AVIS N° 2012/09-01)

## **2/ Création d'un site de formation à l'étranger par un établissement habilité à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

### **École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels (EIGSI)**

*L'École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels, à La Rochelle, a créé une filiale à Casablanca (Maroc). Cette filiale permet à des étudiants, recrutés au niveau du baccalauréat, d'effectuer sur place 3 années d'études avant de rejoindre La Rochelle pour les 2 dernières années conduisant au titre d'ingénieur diplômé.*

La décision de permettre à l'EIGSI d'organiser sur le site de Casablanca un cursus complet de 5 années permettant d'obtenir le même titre d'*ingénieur diplômé* qu'à La Rochelle, pourra être envisagée en fonction d'informations complémentaires attendues.

(DECISION N° 2012/09-02)

## **3/ Demande d'un changement d'intitulé d'un titre d'ingénieur diplômé**

### **Institut supérieur de plasturgie d'Alençon (ISPA)**

La Commission prend acte de la collaboration engagée entre l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon et l'École nationale supérieure des mines de Douai.

En conséquence, elle accepte que le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon* devienne :

*Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur de plasturgie d'Alençon, en convention avec l'École nationale supérieure des mines de Douai*

L'ISPA, dont l'habilitation se poursuit normalement jusqu'à la fin de l'année universitaire 2013/2014, doit transmettre rapidement à la mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP la version actualisée de la convention.

(DECISION N° 2012/09-03)

André MORA